

la lettre d'attac

COMITÉ 19^e-20^e

ÉTAT D'URGENCE, ÉTAT POLICIER

La charge est inattendue ! Le secrétaire général du syndicat policier majoritaire Alliance (droite), Jean-Claude Delage, s'est interrogé sur les consignes reçues par les policiers pendant les manifestations. Notamment sur la passivité qui leur est imposée. « Lorsque vous voyez des casseurs détruire les vitrines, saccager des panneaux publicitaires, se servir des tubes néons à l'intérieur pour attaquer les forces de l'ordre et que des policiers mobilisés sont en face d'eux et qu'ils doivent attendre une heure en face d'eux pour intervenir, [...] on se demande bien pourquoi. » Pour le patron d'Alliance, la stratégie de laissez-faire du gouvernement n'a qu'un objectif : jeter le discrédit sur l'ensemble de la mobilisation contre la Loi Travail.

De même, dans un communiqué diffusé au lendemain de la manifestation du 28 avril, le syndicat CGT-Police s'exclame : « Encore une journée où les donneurs d'ordre ont laissé le champ libre aux casseurs, mettant en danger la vie de nos collègues et discréditant le mouvement social. Et la CGT-Police de demander « des consignes d'intervention plus rapides envers les casseurs dès leur signalisation » et de condamner « le détournement de ce service public. »

Et la violence économique ?

Toutefois, les choses ne sont pas aussi simples ! Les nombreuses bavures couvertes par la hiérarchie policière et la répression du mouvement social ne permettent pas de poser sur cette institution un regard serein. Ainsi, info'com-CGT a produit un visuel « Stop à la répression » montrant des chaussures de policiers foulant une large tache rouge (comme du sang)... et la CGT-Police a réagi pour... dénoncer « cette affiche scandaleuse » ! Ainsi, si Attac a fait le choix d'inscrire ses actions dans la non-violence, elle comprend la tentation de répondre à la violence par la violence. Comment en effet rester de marbre devant la violence de la pauvreté, des migrants noyés en mer, du mépris d'un certain patronat, de la surdité d'une large partie de la classe politique... ? Et si arrêter cette violence économique et veiller à ce que la « force publique [soit effectivement] instituée pour l'avantage de tous » (Droits de l'homme et du citoyen, 1789) étaient les véritables premiers pas que devrait se fixer un gouvernement se voulant progressiste ?

Cinés-débats

« L'EUROPE DES FRONTS POPULAIRES »

Un documentaire réalisé par Laurence Jourdan (2006)

Mercredi 25 mai à 19 h

Centre d'animation Curial - Rue Colette Magny - Paris 19^e

Salle des spectacles au sous-sol - Métro : Crimée

Projection suivie d'un débat animé par Pierre Khalfa, membre du conseil scientifique d'Attac, et Gabriel Lechevalier, « Nuit deboutiste ».



Comprendre le phénomène Nuit Debout, aider à son amplification et à la convergence des luttes actuelles à partir d'expériences passées, tels sont les objectifs de cette projection-débat.

« LES DÉPORTÉS DU LIBRE ÉCHANGE »

Un film réalisé par Marie-Monique Robin (2012)

Judi 26 mai à 19 h 30

**Centre d'animation de la Place des Fêtes
2-4, rue des Lilas - Paris 19^e**

Métro : Place des Fêtes

Projection suivie d'un débat animé par Patrick Chaussepied, membre du groupe d'animation de la campagne Stop Tafta-CETA d'Attac France et coordonnateur du Collectif Stop Tafta Paris 19^e-20^e



Ce film décrit les effets sur les paysans mexicains de l'Accord de libre échange nord-américain (Aléna) conclu en 1999 entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

À l'heure où l'Union européenne négocie avec les États-Unis et le Canada la formation d'un Grand Marché transatlantique de 560 millions de consommateurs, quels effets en attendre à notre tour sur notre vie de tous les jours, nos conditions de travail et l'environnement ?

Site Attac France : www.france.attac.org

Pour connaître le comité local le plus proche de chez vous : local.attac.org

Comité local 19^e-20^e : attacparis19-20@attac.org ou 1-3 rue Frédérick-Lemaître - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes Attac Paris 19^e-20^e : <http://attac-paris19-20.org>

ENTRÉE LIBRE

QUE PEUT LE MOUVEMENT NUIT DEBOUT ?

Déclencher la grève générale ? Changer les structures de la société ? Oui, ce serait souhaitable ! Mais d'où vient le mouvement et quelle contribution originale peut-il apporter au projet de mettre en échec le monde détestable que veut nous imposer la loi Travail ?

Reprendre la parole et passer à l'action : tels sont sans doute les motivations premières des milliers de personnes qui occupent les places de France. La parole confisquée par des professionnels de la politique hors sol et des grands médias verrouillés ; l'action collective, si difficile en ces temps de précarité encore assombris par l'état d'urgence. Pourtant, nous voici embarqués avec jubilation dans un mouvement social totalement inédit en France, dont l'ampleur et les conséquences sont encore imprévisibles.

L'étincelle a été cette loi Travail dont on se demande encore comment elle a pu recevoir certains soutiens syndicaux. Le mouvement a pris une dimension nouvelle avec l'initiative en faveur de la « convergence des luttes ». D'une lutte contre une nouvelle réforme néolibérale du droit du travail, on est passé à un rejet de « la loi Travail et son monde ». La référence explicite à la lutte contre « l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et son monde » est signifiante : l'ambition du mouvement n'a pas seulement été de mettre en échec un projet mensonger, inutile et nuisible, mais de rejeter le monde qui l'a produit et de commencer à en construire un autre.

Quatre ans de présidence Hollande et de promesses méprisées, allant jusqu'à l'infâme projet de déchéance de nationalité et la scandaleuse loi Travail, débouchent sur un constat largement partagé : il n'y a plus rien à attendre ni à négocier. Avec l'oligarchie qui nous gouverne, nous n'avons plus de monde en commun.

Mais comment expliquer la forme Nuit debout ? Bien sûr les exemples étrangers, multiples depuis cinq ans, sont des inspirations. Comme pour les Indignés/Occupy, face aux abus des riches et au mépris des gouvernants, la révolte s'investit sur les places qui deviennent alors des « zones libérées », des Zad urbaines où l'on peut échanger, résister, expérimenter et construire. On y retrouve son souffle, on y libère sa parole, on y écrit de nouveaux récits, des

utopies concrètes pour refonder un vivre ensemble. À quelques centaines d'abord, puis quelques milliers, bientôt peut-être beaucoup plus. Joue aussi la mémoire des puissants mouvements de 2003 et de 2010 contre la réforme des retraites, et de leur échec malgré une longue succession de gigantesques manifestations largement soutenues par l'opinion publique. Il fallait donc innover.

Ce travail de réappropriation de la parole et de la créativité constitue un « nous » populaire. Il reconstruit du commun entre des individus, jusqu'ici séparés par la concurrence et entre des luttes elles-aussi impuissantes car divisées. Le salariat éparpillé en multiples statuts, tétanisé par la précarité et la peur du déclassement, ne parvient plus à occuper les usines ou les bureaux : il occupe les places. On voit bien la puissance politique possible de cette créativité populaire. Mais elle est encore en devenir. Comment faire pour que Nuit debout déploie véritablement sa puissance et commence à changer la société, au-delà des places occupées ?



Le blocage de l'économie par la grève serait une arme précieuse, mais Nuit debout se construit pour l'instant sans grèves. Il faut donc imaginer des objectifs et des formes d'action différentes qui s'appuient sur l'énorme énergie déjà disponible.

En 2010, des AG interprofessionnelles avaient initié des blocages de dépôts de carburant et de plate-formes logistiques qui auraient pu faire basculer le rapport des forces s'ils s'étaient étendus. Plus largement, ces dernières années ont vu une progression inédite en France des actions de désobéissance civique, une tradition de lutte jusqu'ici peu enracinée dans notre pays : Notre-Dame-des-Landes, Sivens et autres projets inutiles, fermes industrielles, lanceurs d'alerte, actions antipub, faucheurs de chaises dans les banques impliquées dans les paradis fiscaux, actions lors de la COP 21 et maintenant contre les multinationales pétrolières à Pau ou à Paris...

Désobéissance non violente

Face à une oligarchie retranchée dans son bunker d'où elle gouverne contre le peuple, le blocage et la désobéissance civique deviennent des outils clés. Le scandale « Panama Papers » s'est ajouté à l'agression de la loi Travail pour démontrer le cynisme des élites. Des actions de désobéissance non violente mais déterminée contre le Medef, les banques et les multinationales peuvent contribuer au rapport de forces qui permettra des victoires, tant sur les paradis fiscaux ou les traités transatlantiques que sur les énergies fossiles.

Contre le monde de la loi Travail, contre l'évasion fiscale et les crimes climatiques, les pétitions, les grèves et les manifestations, les occupations de places sont indispensables mais ne suffiront pas : en lien avec la place de la République et toutes les places occupées, avec les syndicats et associations, avec les citoyen.ne.s mobilisé.e.s, inventons les actions de désobéissance non violente et résolue qui frapperont les imaginations et renforceront le pouvoir citoyen.

Contribution collective aux débats qui agitent le mouvement par Annick Coupé (ancienne porte-parole de Solidaires), Thomas Coutrot (Attac), Nicolas Haeringer (350.org) et Aurélie Trouvé (économiste atterrée).

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Email.....
 J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

| | |
|--|-------------------------------------|
| Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac | |
| de 0 à 450 €..... | 13 € - de 1600 à 2300 €..... 65 € |
| de 450 à 900 €..... | 21 € - de 2300 à 3000 €..... 84 € |
| de 900 à 1200 €..... | 35 € - de 3000 à 4000 €..... 120 € |
| de 1200 à 1600 €..... | 48 € - au-delà de 4000 €..... 160 € |

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :
 Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris